

A la découverte des Arts de la scène

Théâtre, danse, musique, cirque

Présentation et objectifs pédagogiques

- Découvrir la diversité des arts de la scène
- Rencontrer et échanger avec des artistes et des médiateurs culturels (bord de scène, visite chapiteau, théâtre, salle de concert)
- Pratiquer avec un artiste durant six heures pour ressentir une démarche de création sensible et corporelle
- Savoir élaborer un discours critique à partir de la réception d'un spectacle.

Descriptif de l'action

Cette action permet une première approche de la scène contemporaine à travers la découverte de différents lieux de représentation, la rencontre avec des artistes et des professionnels, la fréquentation des œuvres et la pratique accompagnée. L'un des enjeux majeurs est de rendre l'univers des arts de la scène accessible aux jeunes et de découvrir **toutes les facettes de la création contemporaine**. L'aspect itinérant offre des opportunités de rencontres sur des territoires inédits de création, de production et de diffusion compatible dans les milieux ruraux.

Ce parcours a été conçu pour inciter les établissements à se rapprocher des équipements culturels de proximité qui développent une attention particulière aux esthétiques contemporaines et pour permettre aux scènes culturelles de croiser leurs pratiques et leurs publics.

Niveaux concernés par l'action :

Cette action s'adresse aux collégiens et lycéens. En Gironde l'action est co-pilotée par l'IDDAC.

4 propositions autour des arts de la scène :

- [A la découverte des arts de la scène arts du cirque](#)
- [A la découverte des arts de la scène danse](#)
- [A la découverte des arts de la scène musique](#)
- [A la découverte des arts de la scène théâtre](#)

Financement : Il est co-financé par la DRAC Nouvelle Aquitaine, la Région Nouvelle Aquitaine (pour les lycées) le Département de la Gironde (pour les collèges) et l'IDDAC.

Le Département de la Gironde attribue un financement -en fonction des coûts liés à ce parcours (transports et billetterie) directement au collège. Cette aide financière ne rentre pas dans le plafond annuel des 2000€ alloué par Département par collège.

Coût pour l'établissement

Sur fonds propres : minimum de 25% du coût total (billetterie et les transports ainsi que la cotisation/ annuelle iddac pour les collèges et lycées de Gironde)

Place de l'action dans le PEAC

Cette action peut se dérouler dans le cadre de l'AP ou d'un EPI en collège, d'un enseignement d'exploration ou de l'AP en lycée.



PARTENAIRES CULTURELS :

L'établissement construit le programme et le calendrier avec un médiateur culturel :

- d'une scène du réseau de l'IDDAC en Gironde
- d'une structure culturelle de proximité dans les autres départements

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

IDDAC, Collectivités départementales et régionale.

Inscriptions :

Inscription sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Pour les collèges de Gironde : Inscription sur Espacejeunesse.gironde.fr/appels à projets

Pour les lycées de Gironde : Retour de la fiche iddac : www.iddac.net/Mediation/Education-jeunesse/boirtes à outils

Renseignements

Iddac : médiation culturelle et artistique Sylvie Marmande : 05 56 17 36 12 –

sylvie.marmande@iddac.net

DAAC :

Nathalie Ferrier, Conseillère arts et culture nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr 05 57 57 35 90

Didier Casteran, Conseiller arts et culture didier.casteran@ac-bordeaux.fr 05 57 57 35 90

Eric Boisumeau, Conseiller arts et culture eric.boisumeau@ac-bordeaux.fr 06 85 82 86 06

